Image not found or type unknown

Défaut conception table basse et remboursement

Par **Dabima**, le **17/01/2012** à **20:05**

Bonjour,
Nous avons achete une table basse dans un magasin que nous avons reçu 3 semaines après. Après une semaine chez nous , nous nous sommes aperçu d'un défaut de conception de la table qui entraine des fissures dans la laque. Nous avons ramene la table au magasin et fait constater le défaut. Le vendeur nous a propose de choisir une autre table basse . Ne voulant que une table laque . Nous avons du choisir la seule autre table laque disponible dans le magasin. Après 15 jours d'attente nous recevons un coup de fil nous informant que cette table n'est plus en fabrication et que il nous propose de prendre celle d'exposition avec un légère remise.
Notre problème: nous ne voulons absolument pas prendre un meuble d'exposition et aucune autre table ne nous convient et nous n'avons besoin d'aucun autre meuble a ce prix la. Nous souhaiterions le remboursement de la table.
Quels sont nos droit ? Car je sens le conflit arriver et devoir faire le deuil de 500e.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés